COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Auto-inspection résidentielle pour la prévention des incendies

Rivière-du-Loup, le 28 septembre 2020 – À l'ère du coronavirus et de la distanciation, c'est via l'auto-inspection que s'effectueront cette année les vérifications résidentielles en matière de prévention des incendies. Un peu plus de 900 propriétaires recevront ces prochains jours un formulaire à remplir obligatoirement.

Malgré le contexte actuel, le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup doit et souhaite effectivement poursuivre ses activités de prévention résidentielle, qui demeure une priorité tant municipale que citoyenne. Avec la crise sanitaire, le ministère a revu les procédures acceptées et la formule d'auto-inspection est maintenant reconnue au schéma régional de couverture de risque.

Le secteur visé cette année comprend une portion de Saint-Ludger, pour finaliser les visites amorcées l'année dernière, ainsi qu'une section du parc Cartier. Les propriétaires concernés recevront ces jours-ci une lettre leur demandant de faire l'inspection préventive des divers éléments avec instructions précises, au plus tard 14 jours après sa réception. Ils devront colliger l'information sur un formulaire électronique avec code d'accès unique, accessible directement via l'adresse web indiquée ou le code QR imprimé. Il est également possible de remplir une version papier pour ceux qui préfèrent procéder ainsi.

Chaque questionnaire sera ensuite analysé par l'équipe de prévention et des suivis téléphoniques seront effectués au besoin. Des visites aléatoires de validation auront également lieu parmi les adresses concernées.

Qu'ils soient ou non dans le secteur visé par l'inspection annuelle, les citoyens sont conviés à valider que leur résidence respecte le règlement municipal portant sur la prévention incendie. Celui-ci peut être consulté au VilleRDL.ca sous « Services aux citoyens » puis « Règlements ». Pour plus d'information, il est possible de contacter le Service de sécurité incendie au 418 862-5901.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611